

Betting

www.commune-betting.fr



Bulletin municipal n° 53 - 1^{er} semestre 2015

Sommaire



Éditorial Page 1

Échos du Conseil MunicipalPage 2 à 17

- > Séance du 16 janvier 2015
- > Séance du 27 février 2015
- > Séance du 27 mars 2015
- > Séance du 29 mai 2015

État civil Page 18

Nouveau !

La Newsletter de BettingPage 19

Betting au jour le jour Page 20 à 24

- > 10 heures de solidarité
- > Vision d'hiver
- > Bol de riz le 3 avril 2015
- > Crécelles
- > C'est kan le pestacle !?
- > Fête des Aînés

Les associations Page 25 à 33

- > Le Raquette Club
- > Le Groupe Vocal
- > Les Gymnastes
- > Le Syndicat Arboricole et Horticole
- > L'A.S.B., mystère et suspense
- > La Société des Ouvriers et Mineurs

L'écolePage 34 à 37

- > St Nicolas en visite
- > Carnaval
- > La chasse aux oeufs
- > C'est le Printemps !
- > Regroupement scolaire et périscolaire

Infos pratiques : carte d'identité Page 38

Notre jeu QuizzPage 39

Les nouveaux commerçants Page 40

Déchets ménagers et assimilésPage 41

Directeur de Publication : Roland Rausch

Conception et réalisation :
Arobase Design - Freyming-Merlebach
 www.arobase-design.fr - 03 87 93 24 37

Rédaction : Mairie de Betting

La Municipalité de Betting tient à remercier
tous les annonceurs, rédacteurs et bénévoles
qui ont participé à la réalisation de ce bulletin.

Et soudain l'arlésienne apparut ! Voilà plus de trois ans que le projet de renaturation du Dotelbach est attendu. Les travaux ont enfin commencé et vont bon train. Membre du Syndicat de la Rosselle, nous avons souscrit à l'extension de ses compétences. Ce qui veut dire que dorénavant le syndicat prendra en charge l'entretien du ruisseau, mais aura aussi le rôle de surveiller son état. En cas de dysfonctionnement ou de pollution, un signalement à la Police de l'Eau sera fait. Si cela a été causé par un riverain, la remise en état sera à sa charge.

Autre bonne nouvelle, notre site internet prend de belles formes. À consulter www.commune-betting.fr. Pour soutenir notre site, voilà le haut débit qui s'invite à cette naissance. Si la création de notre site se perdra rapidement dans le paysage communal, le haut débit risque de poser quelques problèmes à son accouchement. Toute nouveauté qui touche à notre quotidien, malheureusement, perturbe nos habitudes. Mais une fois la chose maîtrisée, on oublie même l'existence du passé. Le haut débit, pour l'ensemble de notre Communauté de Communes, est l'objectif premier. En fait la seule problématique à ce jour est bien évidemment Numéricable qui est réticent à souscrire à notre réseau pour des raisons financières, bien entendu.

La partie moins réjouissante est la baisse des dotations de l'état. Une perte entre 2013 et 2015 de plus de 17 500 €. Pour retrouver l'équilibre, il faudrait une hausse des impôts locaux de plus de 6 % pour compenser cette perte. Mais d'ici là ! Une réflexion s'impose tout de même... Silence radio aussi du Conseil Général. Leur dotation est en baisse également avec des charges sociales qui ne font qu'augmenter. La prochaine échéance de l'élection de notre grande région Alsace - Lorraine - Champagne - Ardenne n'est pas de caractère à prévoir l'avenir à long terme. Au contraire, on retient son souffle et les investissements avec. Chacun essaie de protéger son portefeuille. En attendant les communes sont dans un brouillard très opaque auquel il



faudra s'habituer devant l'insuffisance aujourd'hui de nos politiques de haut niveau. Aide-toi et le ciel t'aidera ! Voilà un proverbe qui tombe à pic et qui retrouve son utilité en ces temps compliqués.

On râle, c'est un tempérament bien français. Et autour de nous, la terre tremble au Népal en mettant toute la population dans une précarité indéfinissable. En Inde, il fait une chaleur extrême et les plus fragiles meurent par dizaines. En Méditerranée, des centaines de migrants attirés par un Eldorado sur le déclin périssent en mer. Alors râlons !

Profitez, les vacances sont là, nos animations estivales seront réduites dans le temps mais plus riches cette année avec la venue de Béning qui fera front commun pour donner à nos enfants des deux communes quelques sorties pour les occuper, maintenant qu'ils vont se retrouver pour une grande partie ensemble sur les mêmes bancs d'écoles.

Le Conseil Municipal, et l'ensemble de notre personnel se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances.

Le Maire, Roland Rausch.



Échos du Conseil Municipal

Séance du 16 janvier 2015

Extension des compétences de la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach à la politique de la ville

La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion sociale prévoit que la politique de la ville soit mise en œuvre par des contrats de ville conclus à l'échelle intercommunale entre l'Etat, les intercommunalités et les communes concernées. La prise de compétence de la politique de la ville par la Communauté de Communes est une nécessité pour les communes de Farébersviller, Freyming-Merlebach et Hombourg-Haut et en particulier pour leurs quartiers en situation précaire, qui bénéficieront de soutiens financiers spécifiques. La Communauté de Communes percevra de ce fait, la dotation politique de la ville.

Lors de sa séance du 18 décembre 2014, le Conseil Communautaire a décidé d'exercer la compétence « politique de la ville ». Cette décision entraînant une modification des statuts de la Communauté de Communes, chaque commune membre doit statuer sur ce point.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'extension des compétences de la Communauté de Communes à la politique de la ville.

Fusion des écoles maternelle et primaire de Betting

L'école communale de Betting est composée de deux entités distinctes : l'école maternelle et l'école primaire. L'Inspection Académique de Moselle propose la fusion des écoles maternelle et primaire qui seront regroupées sous une direction unique et par conséquent la suppression d'un des deux postes de direction. La décision définitive sera entérinée par l'Inspection Académique de Moselle, après avis du conseil d'école et délibération du Conseil Municipal.

Le Maire propose au Conseil Municipal de suivre la décision du Conseil d'École du 6 janvier 2015, qui est défavorable à ce projet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, rejette le projet de fusion des écoles maternelle et primaire et demande le maintien des deux postes de direction.

Travaux de rénovation intérieure de l'église

Lors de sa réunion du 22 décembre 2014, le Conseil de Fabrique a décidé de procéder à la réalisation de travaux de rénovation intérieure de l'église, comprenant notamment un traitement des fissures, une remise en peinture complète, un nettoyage des boiseries, des décors et des vitraux et autres travaux de rebouchage et maçonnerie.

Le devis de l'entreprise Peintures Kling de Lixing-Lès-Saint-Avoid a été retenu pour un montant de 79 010,76 € TTC.

Le Maire propose au Conseil Municipal de suivre la décision du Conseil de Fabrique et d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2015. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la réalisation de ces travaux et autorise le Maire à signer le devis.

Vote de l'attribution de compensation et de la dotation de Solidarité

Le Conseil de la Communauté de Communes a voté, le 18 décembre 2014, les montants de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité pour l'année 2015 qui seront versés par douzième aux communes membres.

● Attribution de compensation

Compte tenu de l'absence de nouveaux transferts de charges et des difficultés prospectives qui s'annoncent dans les années à venir du fait de la politique de réduction des dotations engagées par le gouvernement, il est proposé de ne pas modifier les montants versés aux communes.

L'attribution de compensation pour Betting s'élève à 10 789,59 € (10 789,59 € en 2014).

● Dotation de solidarité

L'enveloppe globale de la dotation de solidarité est de **565 000 €** compte tenu des règles d'attribution suivantes :

- › un critère de population de 5 € par habitant et par an : **170 090 €**.
- › une part fixe de 13 000 € par commune et par an : **143 000 €**.
- › un critère tenant compte de critères fiscaux (charge et potentiel fiscal) : **185 000 €**.

Le critère de charge est déterminé par le nombre d'élèves scolarisés en maternelle et en primaire.

Le critère de potentiel fiscal déterminé par la loi, prend en compte les chiffres des services fiscaux.

- › un critère « d'équipement communautaire hors zone » de 2 € par mètre carré : **5 000 €** (déchèterie) pour Hombourg Haut, **5 000 €** (déchèterie) pour Betting et **16 000 €** (aire d'accueil des gens du voyage) pour Freyming-Merlebach.
- › un critère de « ruralité-zones » réservé aux 6 communes qui ne bénéficient pas des retombées des zones communautaires : **39 639 €**.
- › un critère « ville de moins de 2 000 habitants » soit 3 000 € par commune : **24 000 €**.

La commune de Farébersviller perçoit une aide annuelle supplémentaire de 60 000 € pour la salle Marcel Cerdan.

La dotation de solidarité pour Betting s'élève à **31 063,20 €** (31 197,92 € en 2014).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tableaux de répartition et de versement de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité 2015.



Décision budgétaire modificative n°3

À la clôture des comptes, il a été constaté un déficit de 743,02 € sur le chapitre « Charges de personnel ». Les prévisions de ce chapitre étaient de 150 000 € au budget primitif 2014, alors que les réalisations s'élèvent à 150 743,02 €.

Pour régulariser cette situation, un transfert de crédits sera effectué de l'article 6226 « Honoraires »

du chapitre 011 « Charges à caractère général » vers l'article 6413 « Personnel non titulaire » du chapitre « Charges de personnel » d'un montant de 1 000 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce transfert de crédits de 1 000 € du chapitre 011 au chapitre 012.

Échos du Conseil Municipal

Demandes de subvention pour les travaux de rénovation intérieure de l'église

● Demande de subvention exceptionnelle au titre de la « dotation d'actions parlementaires » du Ministère de l'Intérieur

Le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention exceptionnelle à M. Kalinowski, Député de la Moselle, au titre de la « dotation d'actions parlementaires » du Ministère de l'Intérieur pour les travaux de rénovation intérieure de l'église.

Plan de financement :

Montant des travaux	79 010,76 € TTC	65 842,30 € HT
Participation du Conseil de Fabrique	-	20 000,00 €
Part communale	55 010,76 € TTC	45 842,30 € HT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve la réalisation de ces travaux,
- adopte le plan de financement,
- sollicite une subvention exceptionnelle à M. Kalinowski, Député de la Moselle, au titre de la « dotation d'actions parlementaires » du Ministère de l'Intérieur,
- charge le Maire de déposer les pièces nécessaires à l'instruction de cette demande.

● Demande de subvention à la Sous Préfecture de Forbach au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux

Le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux à la Sous Préfecture de Forbach pour les travaux de rénovation intérieure de l'église.

Plan de financement :

Montant des travaux	79 010,76 € TTC	65 842,30 € HT
Participation du Conseil de Fabrique	-	20 000,00 €
Part communale	55 010,76 € TTC	45 842,30 € HT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve la réalisation de ces travaux,
- adopte le plan de financement,
- sollicite une subvention à la Sous Préfecture de Forbach au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux,
- charge le Maire de déposer les pièces nécessaires à l'instruction de cette demande.

● Demande de subvention au Département de la Moselle

Le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention au Département de la Moselle pour les travaux de rénovation intérieure de l'église.

Plan de financement :

Montant des travaux	79 010,76 € TTC	65 842,30 € HT
Participation du Conseil de Fabrique	-	20 000,00 €
Part communale	55 010,76 € TTC	45 842,30 € HT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve la réalisation de ces travaux,
- adopte le plan de financement,
- sollicite une subvention du Département de la Moselle,
- charge le Maire de déposer les pièces nécessaires à l'instruction de cette demande.

Prise en charge de frais d'obsèques

Un résident du Foyer Horizon situé route de Betting à Betting, est décédé le 12 janvier 2015 à Moyeuvre Grande. La facture des frais d'obsèques établie par les Pompes Funèbres Paquin Dauphin s'élève à 1092,00 € TTC.

Compte tenu des ressources limitées de cette personne et de l'absence de famille, il reste après déduction des sommes disponibles, 341,19 € TTC

à la charge de la commune de Moyeuvre Grande qui sollicite la commune de Betting pour participer à hauteur de 50 % soit 170,60 € TTC.

Le Conseil Municipal, par 12 voix pour 2 abstentions (Brun D. et Jochum F.) accepte de reverser la somme de 170,60 € aux Pompes Funèbres Paquin Dauphin de Moyeuvre Grande.

Opération "10 heures pour la Solidarité" au complexe nautique Aquagliss

L'opération intitulée «10 heures pour la Solidarité» a eu lieu au complexe nautique Aquagliss de Freyming-Merlebach, le 14 décembre 2014 pour les Restaurants du Cœur.

Il s'agissait de récolter des fonds, selon des tarifs fixés comme suit : le prix d'entrée de 4,50€ par 100mètres nagés, 2€ par demi-heure pédalée et 3€ par séance d'aquagym, au cours d'une compétition sportive et de reverser l'intégralité de

ces recettes aux Restaurants du Cœur. Tout cela au cours des 10 heures d'ouverture du complexe nautique. La participation de l'équipe de Betting composée de 5 personnes, a permis de récolter la somme de 65,50€.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le reversement de la somme de 65,50€ aux Restaurants du Cœur.

Entreprise générale d'électricité Mécanique - Bâtiment - Transport



*Réalisation de toutes installations
de courants forts et courants faibles
Implantation de liaisons informatiques*

Z.A. Betting
57800 Freyming - Merlebach
☎ 03 87 29 71 20

Échos du Conseil Municipal

Séance du 27 février 2015

Approbation du compte administratif et du compte de gestion du budget principal - Exercice 2014

● Compte administratif

Après avoir donné lecture des résultats du compte administratif 2014, le Maire s'est retiré, conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Schouller, 1^{er} adjoint, a procédé au vote. Après en avoir délibéré, il a approuvé à l'unanimité le compte administratif de l'exercice clos, dressé par le Maire.

Les résultats budgétaires de l'exercice s'établissent comme suit :

Section de fonctionnement	Excédent de l'exercice	180 044,51 €
Section d'investissement	Excédent de l'exercice	14 118,00 €
	Excédent de l'exercice	194 162,51 €

● Compte de gestion

Les résultats de ce compte concordent avec ceux du compte administratif de l'exercice clos, dressé par le Maire. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a approuvé à l'unanimité le compte de gestion dressé par le comptable de la commune.

Affectation des résultats d'exécution du budget principal - Exercice 2014

Le compte administratif de l'exercice 2014 fait apparaître les résultats de clôture suivants :

Section de fonctionnement	Excédent de clôture :	1107 499,59 €
Section d'investissement	Excédent de clôture :	505 632,57 €

Compte tenu de l'excédent de la section de fonctionnement de 1107 499,59 €, de l'excédent de la section d'investissement de 505 632,57 € TTC et qu'aucun besoin de financement complémentaire n'est constaté, il n'y a pas d'affectation des résultats, les sommes sont maintenues respectivement comme suit :

1107 499,59 € en section de fonctionnement au compte R 002,
505 632,57 € en section d'investissement au compte R 0001.

Contrat d'assurance Villassur 3 de Groupama

La commune a conclu le 1^{er} avril 2010, auprès de Groupama, un contrat d'assurance VILLASSUR 2 qui mentionne les garanties souscrites pour la collectivité, les bâtiments communaux, le mobilier urbain et le matériel informatique.

Groupama nous propose de passer au contrat VILLASSUR 3 qui permettra d'adhérer à une nouvelle version du contrat VILLASSUR avec des garanties et des montants mis à jour, concernant notamment les dommages aux biens (bâtiments communaux), la responsabilité générale des communes, la responsabilité atteinte à l'environnement et la protection juridique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de Groupama et autorise le Maire à signer le contrat d'assurance VILLASSUR 3.

Approbation du compte administratif et du compte de gestion du budget Lotissement - Exercice 2014

● Compte administratif

Après avoir donné lecture des résultats du compte administratif 2014, le Maire s'est retiré conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Schouller, 1^{er} adjoint, a procédé au vote. Après en avoir délibéré, il a approuvé à l'unanimité le compte administratif de l'exercice clos, dressé par le Maire.

Les résultats budgétaires de l'exercice s'établissent comme suit :

Section de fonctionnement	Excédent de l'exercice	32 109,70 €
Section d'investissement	Excédent de l'exercice	247 884,29 €
	Excédent de l'exercice	279 993,99 €

Les résultats de clôture sont de :

Section de fonctionnement	Excédent de l'exercice	33 900,70 €
Section d'investissement	Déficit de l'exercice	0,70 €
	Excédent de clôture	33 900,00 €

● Compte de gestion

Les résultats de ce compte concordent avec ceux du compte administratif de l'exercice clos, dressé par le Maire. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a approuvé à l'unanimité le compte de gestion dressé par le comptable de la commune.

Échos du Conseil Municipal

Contrat de fourniture de gaz naturel

Le contrat de fourniture de gaz naturel pour les bâtiments communaux (mairie, salle de sport, centre socio-culturel) arrive à échéance le 28 février 2015. Notre fournisseur actuel EDF Collectivités, ainsi que la société CPE Énergies nous ont transmis une offre sur 3 ans.

La proposition de la société CPE Energies étant plus avantageuse, le Maire propose au Conseil Municipal de changer de fournisseur. Le contrat prendra effet le 11 mars 2015 pour la mairie, le centre socioculturel et la salle de sport et le 1^{er} septembre 2015 pour l'école.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer le contrat de fourniture de gaz naturel avec la société CPE Énergies (Total Énergie Gaz).

Avenant n°1 à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour les travaux de renaturation des ruisseaux entre la Safe et la commune de Betting

Le 30 janvier 2010, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer la convention tripartite entre le Syndicat d'Assainissement et d'Adduction d'Eau Potable de Farébersviller et Environs (SAFE), la commune de Betting et la commune de Cocheren pour les études et travaux de la renaturation des ruisseaux du Dotelbach et du Kochernbach. Le coût des études était de 41 715,00 € HT, après déduction des subventions, la charge nette pour le syndicat était de 41 715,00 € dont 390 € pour Betting.

Le 26 avril 2013, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour les travaux de renaturation des ruisseaux. L'enveloppe financière globale était de 1 030 446,82 € HT et l'estimation à la charge de la commune, après déduction des subventions de 80 % s'élevait à 78 316,43 € HT. Par courrier reçu le 4 février 2015, le SAFE demande l'approbation de l'avenant n°1 modifiant la convention sur les deux points suivants :

- Après ouverture des offres, le montant des travaux s'élève à 448 205,25 € HT – 537 846,30 € TTC. Les dépenses de travaux et frais annexes à la charge de la

commune seront de 153 908,24 € HT. De ce montant seront déduites les subventions à hauteur de 80 %.

- L'ajout de la phrase « Si le SAFE ne pouvait pas financer entièrement ce projet, la commune de Betting s'engagerait à prendre à sa charge le solde des travaux respectifs (travaux non éligibles, non subventionnés et frais de fonctionnement éventuels) ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces modifications et autorise le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour les travaux de renaturation des ruisseaux entre le SAFE et la commune de Betting.

Regroupement pédagogique intercommunal

Par courrier reçu le 21 janvier 2015, l'Académie Nancy-Metz, nous informe de la suppression d'un poste à l'école élémentaire pour la rentrée scolaire 2015. Elle nous invite par conséquent à envisager un regroupement pédagogique intercommunal avec une commune voisine.

Actuellement, l'école élémentaire est composée de deux classes, le retrait d'un poste entraînerait la création d'une classe unique regroupant cinq niveaux.

Un regroupement pédagogique intercommunal est donc envisagé avec la commune de Béning-lès-Saint Avold, où un poste à l'école élémentaire sera également supprimé à la prochaine rentrée.

Après plusieurs réunions avec les parents des élèves, les professeurs des écoles et l'inspecteur de l'Éducation Nationale, un accord est intervenu entre les deux communes.

Le Maire propose au Conseil Municipal, un regroupement pédagogique intercommunal entre les écoles élémentaires de Béning-Lès-Saint Avold et de Betting, à compter de la rentrée scolaire 2015/2016.

Le Conseil Municipal, par 13 voix pour et 1 abstention (Hellé P.), accepte le principe du regroupement des écoles élémentaires de Béning-Lès-Saint Avold et de Betting et autorise le Maire à signer les documents nécessaires à ce regroupement pédagogique intercommunal.

AUX HALLES DU PARC

Fruits et légumes

de toutes provenances



Hubert PINZLER

57800 Freyming-Merlebach

Échos du Conseil Municipal

Séance du 27 mars 2015

Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales - Exercice 2015

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire, décide à l'unanimité de reconduire les taux des contributions directes pour 2015. À savoir :

- Taxe d'habitation 10,88 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties 12,18 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 40,28 %

Le produit fiscal attendu pour 2015 des taxes directes locales est de 290 855 €.

Les allocations compensatrices s'élèvent à 10 087 €.

Le produit global (produit des 3 taxes + allocations compensatrices) est de 300 942 €.

Vote du budget annexe du lotissement Stockgarten 2015

Le budget annexe du lotissement Stockgarten de l'exercice 2015 qui est imposé de plein droit à la TVA a été adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal, comme suit :

Section de fonctionnement :

en dépenses : 33 900,00 €

en recettes : 33 900,00 €

Section d'investissement :

en dépenses : 1,00 €

en recettes : 1,00 €



Convention d'adhésion au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols

La loi d'Accès pour le Logement et pour un Urbanisme Rénové dite loi ALUR, du 24 mars 2014, prévoit, à compter du 1^{er} juillet 2015, la fin de la mise à disposition gratuite des services de l'État pour l'instruction des autorisations d'urbanisme, des communes de 10 000 habitants et plus ou lorsque l'établissement de coopération intercommunale regroupe une population totale d'au moins 20 000 habitants.

La Communauté de Communes de Freyming Merlebach, par délibération du 6 mars 2015, a approuvé la création d'un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme.

Une délibération du Conseil Municipal est nécessaire pour autoriser le Maire à signer la convention d'adhésion

au service commun des autorisations du droit des sols. Cette convention détermine les missions et les modalités d'intervention respectives des communes et du service instructeur de la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach.

Une contrepartie financière sera demandée à raison de 1€ par habitant pour les communes signataires de la convention.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'adhérer à ce service commun d'instruction des autorisations du droit des sols et autorise le Maire à signer la convention.

Vote du budget primitif 2015

Le budget primitif de l'exercice 2015 a été adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal, comme suit :

	<u>Section de fonctionnement</u>		<u>Section d'investissement</u>	
En dépenses	488 000,00 €		355 000,00 €	
En recettes	488 000,00 € (recettes de l'exercice)		224 000,00 € (recettes de l'exercice)	
	1107 499,59 € (excédent de clôture 2014)		505 632,57 € (excédent de clôture 2014)	
	1595 499,59 €		729 632,57 €	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Charges à caractère général	144 000 €
Charges de personnel	160 000 €
Atténuations de produits	1 500 €
Autres charges de gestion courante	30 000 €
Charges financières	500 €
Charges exceptionnelles	1 000 €
Dotation aux amortissements	5 000 €
Dépenses imprévues	5 000 €
Virement à la section de fonct.	141 000 €

TOTAL DÉPENSES 488 000 €

Produits des services et du domaine	7 000 €
Impôts et taxes	354 000 €
Dotations et participations	110 000 €
Autres produits de gestion courante	15 000 €
Produits exceptionnels	2 000 €
Résultat reporté de 2014	1107 499,59 €
TOTAL RECETTES	1595 499,59 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Frais d'études : lotissement	10 000 €
Acquisitions de terrains	13 000 €
Cours d'eau : travaux sur le Dotelbach	80 000 €
Autres aménagements de terrains	9 000 €
Bâtiments publics – mairie	5 000 €
Bâtiments publics – école	10 000 €
Autres bâtiments publics	90 000 €
Installations générales, aménagements	7 000 €
Autres constructions	5 000 €
Travaux de voirie	80 000 €
Réseau d'assainissement	4 000 €
Réseau d'électrification	8 000 €
Matériel et outillage de voirie	5 000 €
Autre matériel et outillage	4 000 €
Matériel de bureau et informatique	3 000 €
Mobilier	7 000 €
Autres immobilisations	10 000 €
Dépenses imprévues	5 000 €

TOTAL DEPENSES 355 000 €

Subventions travaux église	40 000 €
Fonds de compensation de TVA	35 000 €
Taxe d'aménagement	3 000 €
Dotation aux amortissements	5 000 €
Virement à la section de fonct.	141 000 €
Résultat reporté de 2014	505 632,57 €
TOTAL RECETTES	729 632,57 €

Échos du Conseil Municipal

Séance du 29 mai 2015

Bilan de la gestion du centre socioculturel - Année 2014

M^{me} Péric présente le bilan de fonctionnement du centre socioculturel qui s'établit comme suit :

	2013	2014
Coût électricité	1 232 €	1 431 €
Coût gaz	18 €	42 €
Coût eau	141 €	755 €
Coût fuel	2 490 €	1 185 €
Coût téléphone	233 €	203 €
Frais de nettoyage	700 €	769 €
Produits d'entretien	142 €	628 €
Services extérieurs	1 084 €	389 €
Poubelles	960 €	1 020 €
Dépenses totales	7 000 €	6 422 €
Recettes poubelles	850 €	1 025 €
Recettes locations	2 899 €	3 373 €
Recettes totales	3 749 €	4 398 €
RÉSULTAT	-3 251 €	-2 024 €

Bilan de fonctionnement de la salle de sport - Année 2014

Le Maire présente le bilan de fonctionnement de la salle de sport qui s'établit comme suit :

	2013	2014
Volume gaz	3 952 m ³	2 953 m ³
Coût gaz	3 609 €	2 783 €
Coût électricité	923 €	1 142 €
Coût eau	109 €	145 €
Coût téléphone	200 €	203 €
Frais de nettoyage	469 €	830 €
Produits d'entretien	95 €	386 €
Entretien chaudière	268 €	140 €
Contrôle et sécurité	242 €	283 €
Poubelles	384 €	408 €
Dépenses totales	6 299 €	6 320 €
Recettes	150 €	0 €
RÉSULTAT	-6 149 €	-6 320 €

Accueil périscolaire et cantine - Bilan 2014 et prévisionnel 2015

Le budget réel 2013 s'établissait à 9 356 € pour la période de septembre à décembre 2013.

La commune a versé une participation de 6 554 €.

Le budget réel 2014 s'établit à 24 787 €.

La commune a versé un acompte de 15 000 € en juillet 2014, le solde à verser est de 4 461 €.

Le budget prévisionnel 2015 s'élève à 26 500 €.

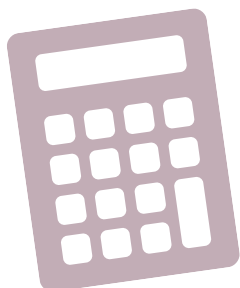
L'acompte à verser est de 18 500 €.

Les charges comprennent l'achat de repas, les fournitures pour les activités, les assurances, les charges de personnel et la gestion administrative.

Les produits englobent la participation des usagers, la subvention de la CAF et le paiement de la prestation de l'ASBH par la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le versement, du solde de 4 461 € pour 2014 et de l'acompte de 18 500 € pour l'année 2015 à l'ASBH (Association d'Action Sociale et Sportive du Bassin Houiller).

Situation de la trésorerie



La situation de la trésorerie présentait

• Au 1 ^{er} décembre 2014	un solde créditeur de 1 646 515,42 €,
• Au 1 ^{er} janvier 2015	un solde créditeur de 1 636 435,66 €,
• Au 1 ^{er} février 2015	un solde créditeur de 1 600 552,45 €,
• Au 1 ^{er} mars 2015	un solde créditeur de 1 623 906,04 €,
• Au 1 ^{er} avril 2015	un solde créditeur de 1 631 033,84 €,
• Au 1 ^{er} mai 2015	un solde créditeur de 1 637 702,09 €.

Situation des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi



Les résidents du Foyer Horizon sont inclus dans ces chiffres.

- Au 15/12/2014 Le nombre de demandeurs d'emploi est de 53 dont 32 hommes et 21 femmes. Le nombre de personnes indemnissables est de 40 (75,50 %).
- Au 15/01/2015 Le nombre de demandeurs d'emploi est de 64 dont 40 hommes et 24 femmes. Le nombre de personnes indemnissables est de 48 (75 %).
- Au 15/02/2015 Le nombre de demandeurs d'emploi est de 65 dont 40 hommes et 25 femmes. Le nombre de personnes indemnissables est de 46 (71 %).
- Au 15/03/2015 Le nombre de demandeurs d'emploi est de 67 dont 41 hommes et 26 femmes. Le nombre de personnes indemnissables est de 41 (61 %).
- Au 15/04/2015 Le nombre de demandeurs d'emploi est de 71 dont 45 hommes et 26 femmes. Le nombre de personnes indemnissables est de 48 (68 %).
- Au 15/05/2015 Le nombre de demandeurs d'emploi est de 67 dont 41 hommes et 26 femmes. Le nombre de personnes indemnissables est de 43 (64 %).



CSE lichtgitter

Caillebotis

Plancher métallique ajouré

Marches d'escalier

Grilles de sécurité autoportantes

Matières :

Acier brut, galvanisé ou peint

Inox, Aluminium

Polyester

ZAC de Betting 57800 FREYMING - MERLEBACH

Tél. : 03 87 29 68 20

Échos du Conseil Municipal

Travaux communaux

Site internet

Création du site internet de la commune par la société Arobase Design Diffusion de Freyming-Merlebach pour un coût de 4 920 € TTC.



Extincteurs

Remplacement de 8 extincteurs dans différents bâtiments communaux par la société Chronofeu pour un montant de 552,55 € TTC.

Tracteur

Remplacement de 2 pneus du tracteur par la société APS de Stiring Wendel d'un montant de 1 279,80 € TTC.

Terrain de sport

Fourniture et pose des deux projecteurs sur le terrain de sport par la société SAG Vigilec de Cocheren pour un montant de 2 072,40 € TTC.

Pose d'une gaine par la société Stagno de Seingbouse pour un coût de 1 560 € TTC, pour le passage d'un câble électrique nécessaire à l'alimentation de projecteurs supplémentaires sur le stade en schiste, indispensable pour les entraînements en soirée de notre équipe de football.



Lampadaires

Fourniture, pose et raccordement de trois nouveaux lampadaires (un lampadaire rue de l'Église et deux lampadaires rue des Fours à Chaux) par la société SAG Vigilec de Cocheren pour un montant de 1 872 € TTC.



Centre socioculturel

Remise en peinture de la petite salle du centre socioculturel par les agents de la commune.

École - Périscolaire

Acquisition de lits et jeux (set de bowling, course d'œufs, course en sac) pour enfants auprès de Casal Sport d'un montant de 655,95 € TTC.



Haut débit

Alimentation d'une armoire de répartition du haut débit lors des travaux de couverture du FTTH de la Communauté de Communes sur le parking de la mairie.

Dotelbach

Tant attendue par certains, redoutée par d'autres, car tellement pratique pour y déverser toutes sortes de déchets, la renaturation du Dotelbach est en marche.

Les enjeux clés de la gestion de l'eau du Bassin Houiller

La concertation locale mise en place par le Conseil Général de la Moselle, structure porteuse en charge de l'élaboration du SAGE

Bassin Houiller (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) qui a mobilisé l'ensemble des acteurs de l'eau du territoire, a permis d'identifier les enjeux clés de gestion de l'eau du territoire Bassin Houiller :

- Améliorer la qualité des eaux en assurant la maîtrise de l'impact des pollutions.
- Restaurer les milieux naturels et ainsi préserver la biodiversité des écosystèmes aquatiques.
- Assurer une gestion cohérente entre eaux souterraines et eau de surface.
- Sensibiliser l'ensemble des habitants aux enjeux de protection des milieux aquatiques et de la responsabilité de chacun, dans l'élaboration d'une gestion durable des milieux aquatiques et des ressources en eau du territoire.

● Mobiliser des ressources financières suffisantes pour mettre en œuvre la politique de l'eau souhaitée par la Commission Locale de l'Eau en accord avec la capacité contributive du territoire et de ses habitants.



Le projet porté par le SAFE (Syndicat d'Assainissement et d'Adduction d'Eau Potable de Farébersviller et Environs)

Les ruisseaux du territoire du SAFE, le Cocherenbach, le Dotelbach et le Wimbornbach présentent des dysfonctionnements plus ou moins marqués : perturbation des écoulements, défaut d'entretien de la végétation, inondations de milieu urbain et des problématiques plus globales, à l'échelle du bassin versant qui concernent notamment la présence d'obstacles au franchissement piscicole.

Aussi le syndicat a confié au cabinet SOGREAH (société d'ingénierie spécialisée en aménagements hydrauliques et environnementaux des milieux aquatiques), la mise au point d'un programme d'entretien et de renaturation de ces ruisseaux.

Afin de prendre en compte l'ensemble du bassin versant, les communes avals de Cocheren et de Betting ont été associées au pilotage de cette étude.

L'opération engagée consiste donc à établir un programme d'action global visant à protéger, restaurer

et valoriser les milieux aquatiques sur le bassin versant des ruisseaux.



Échos du Conseil Municipal

Le coût des travaux et le financement

L'ensemble de ces travaux a été confié à l'entreprise Klein pour un montant global de 448 205,25 €. Pour Betting cela représente 137 944,75 €. Une partie de cette somme est éligible à des subventions estimées aujourd'hui à 80 %. La partie éligible représente 108 575 €. Il restera sur cette somme 21 715 € à payer par la commune ainsi que les 34 470 € non éligible soit un total de 56 185 €. Le plus important financeur de cette opération est l'Agence de l'Eau Rhin Meuse à 60 %, le Conseil Général à 10 % ainsi que la Région à 10 %.



Il va de soi, une fois les travaux réceptionnés, un point zéro sera établi avec la Police de l'Eau. Il sera demandé aux riverains de veiller à son bon état, de signaler toutes anomalies et de respecter le travail fait et l'investissement consenti par tous les acteurs sans oublier la part communale payée par l'ensemble des Bettingeois.



Avant



Après



Demandes de subvention du 1^{er} semestre 2015

Subvention pour voyages scolaires

Le Conseil Municipal à l'unanimité, fixe une participation de 70 €, versée en une seule fois pour les voyages scolaires de 3 jours et plus. Chaque élève peut, jusqu'à l'âge de 17 ans (date anniversaire), bénéficier de cette subvention, une fois durant sa scolarité.

Subventions aux associations de la commune

Le Conseil Municipal, par 14 voix pour et 1 abstention (Coletti D.), décide de verser une subvention de 200 € à chaque association de la commune. Les bénéficiaires sont : l'Association Sportive, le Groupe Vocal, les Gymnastes, le Raquette Club, la Société des Ouvriers et Mineurs et le Syndicat Arboricole et Horticole.

Chorale paroissiale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 200 € à la Chorale Paroissiale, qui sera versée sur le compte bancaire de M. Stanislas Symaniak, chef de chœur de la chorale.

Subventions pour les anniversaires des associations

Le Conseil Municipal, par 14 voix pour et 1 abstention (Coletti D.), fixe les montants des subventions qui seront versées, à l'occasion des anniversaires des associations de la commune :

- pour le 20^e anniversaire = 200 €
- pour le 30^e anniversaire = 300 €
- pour le 40^e anniversaire = 400 €
- pour le 50^e anniversaire, 60^e, 70^e et suivants = 500 €

En complément, les salles du centre socioculturel pourront être mises gratuitement à disposition, si une association organise une manifestation exceptionnelle autour de cet anniversaire. C'est la commission des fêtes du Conseil Municipal qui jugera le caractère de l'événement prévu et de son impact communal pour

l'attribution de cette gratuité supplémentaire. Le Conseil Municipal, par 11 voix pour, 3 voix contre (Iciek V., Péric M., Schouller D.) et 1 abstention (Coletti D.), approuve cette mise à disposition gratuite des salles sous certaines conditions.

Gymnastes de Betting

Dans le cadre de son 30^e anniversaire, l'association des Gymnastes de Betting sollicite une subvention exceptionnelle de la commune. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser la somme de 300 €.

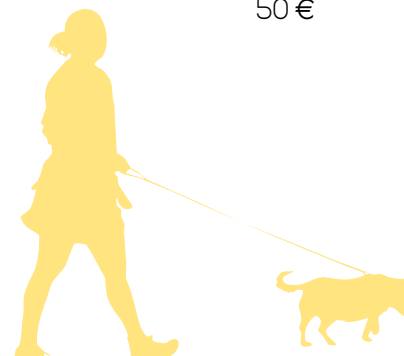
Conseil de Fabrique de la Paroisse Notre Dame de la Nativité de Freyming-Merlebach

Le Conseil de Fabrique de la Paroisse Notre Dame de la Nativité de Freyming-Merlebach a décidé d'entreprendre des travaux de peinture estimés à 7 000 €, dans les locaux du Presbytère de Merlebach. Il sollicite donc une aide de la commune de Betting pour financer ces travaux. La commune de Freyming-Merlebach, les paroisses de Betting, Freyming, Hochwald et Merlebach ainsi que le Laboratoire d'Analyses Médicales de Pierre Lang verseront chacun une participation pour couvrir ces frais.

Le Conseil Municipal, par 11 voix pour et 1 abstention (Flass L.) décide de verser une subvention de 1 000 € au Conseil de Fabrique de la Paroisse Notre Dame de la Nativité de Freyming-Merlebach.

Autres subventions

- | | |
|---------------------------------------|------|
| ● Société d'Histoire du Pays Naborien | 50 € |
| ● Prévention routière | 50 € |
| ● Croix Rouge | 50 € |



État civil

Ils sont nés



- **Maxime né le 20 décembre 2014**

Fils de Elisabeth EVRARD,
domiciliée 6, rue de la Gare.

- **Sophia née le 2 février 2015**

Fille de Célia ZANOLETTI et de Jean-François BEST,
domiciliés 8, rue de la Croix.

- **Lilya née le 10 mars 2015**

Fille de Bouchera CHABAB et de Khaled RADDADI,
domiciliés 6, chemin de Béning.

- **Maxence né le 10 avril 2015**

Fils de Patricia ZELL et de David HELLE,
domiciliés 1, rue de l'École.

Ils se sont mariés

- **Ornella LONGU et Anthony CAHN**

Domiciliés 30 rue Bauer à Forbach
se sont mariés le 9 mai 2015

- **Emilia FRACCHIOLLA**

Domiciliée 29 route Nationale à Betting

- **et Julien BOUHT**

Domicilié 36 rue du Château d'Eau à Béning-lès-St Avold
se sont mariés le 30 mai 2015



Ils nous ont quittés

- **M. Georges KREBS**

Domicilié 13 rue de Toul
est décédé le 22 décembre 2014, à l'âge de 65 ans.

- **M. Robert WEHRUNG**

Domicilié 89 route de Betting
est décédé le 12 janvier 2015, à l'âge de 59 ans.



- **M. Antonio MALTA**

Domicilié 7 rue de la Croix
est décédé le 16 janvier 2015, à l'âge de 79 ans.

- **M. Joseph GAMEL**

Domicilié 13B rue de la Croix
est décédé le 10 mars 2015, à l'âge de 79 ans.

- **Mme Véronique CHAMPLON née MEGLIN**

Domiciliée 97 route Nationale
est décédée le 15 mai 2015, à l'âge de 76 ans.



VERMEIL Services

Nous vous accompagnons :

- dans votre vie quotidienne,
- pour vos courses,
- pour vos déplacements,
- et pour tout autre service.

Tél. : 03 87 04 08 71 Port. : 06 84 42 41 40



L'actualité municipale vous intéresse ?

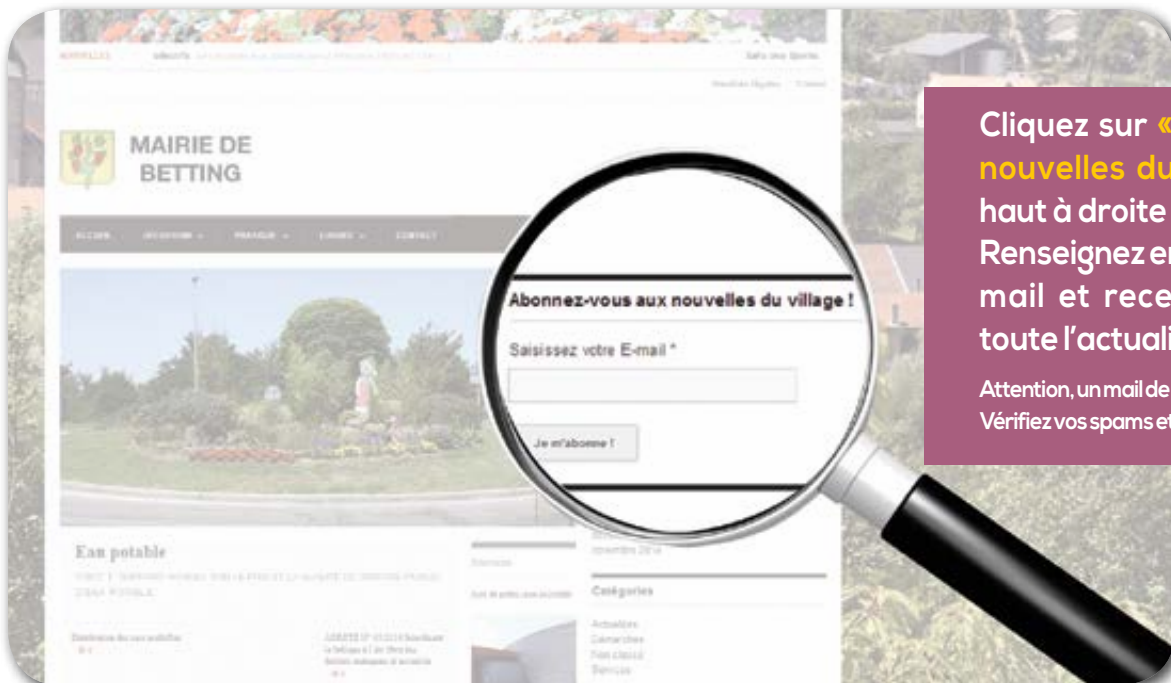
Vous souhaitez être tenu informé
des dernières nouvelles du village ?

Restons en contact !



Connectez-vous sur

www.commune-betting.fr



Cliquez sur « **Abonnez-vous aux nouvelles du village !** » situé en haut à droite de la page d'accueil. Renseignez ensuite votre adresse mail et recevez régulièrement toute l'actualité de Betting.

Attention, un mail de confirmation vous sera envoyé. Vérifiez vos spams et courriers indésirables.



Soyez connecté ! Restez informé !

Betting au jour le jour

10 heures de solidarité



Toujours bénévole et infatigable, un peu réduite en nombre cette année, mais plus courageuse que jamais, notre équipe Bettingeoise emmenée par Fabrice Supec a parcouru 8 000 mètres durant l'heure qui leur avait été attribuée.

Les sportifs, même du dimanche, seront les bienvenus pour la prochaine édition. Nager tant qu'on peut durant une heure maximum pour une bonne cause, tel est le but de cette manifestation devenue très populaire au profit des Restos du Cœur.

Vision d'hiver

Bien seul au monde ce matin-là...



MATÉRIEL B & T.P. - INDUSTRIE

LOCATIONS ET RÉPARATIONS
POUR ENTREPRISES ET PARTICULIERS



- ▲ Tractopelle - Minipelle - Elévateur
- ▲ Compactage - Compresseurs
- ▲ Pelle avec brise-roche
- ▲ Dumper auto-chargeur, déverseur
- ▲ Groupes électrogènes, soudage
- ▲ Bungalows, abris de chantier
- ▲ Matériel électroportatif

Siège social : **Z.A. 57800 BETTING - Tél. : 03 87 81 56 82**

Dépôt : **9, route d'Etzling - 57460 BEHREN-LÈS-FORBACH - Tél : 03 87 81 31 85**



Bol de riz le 3 avril 2015

La tenue du « Bol de riz » organisée par l'équipe locale du CCFD - Terre Solidaire le Vendredi Saint au centre socioculturel de Betting est devenue une tradition.

Qu'est-ce que le CCFD-Terre Solidaire et de quoi s'agit-il ?

Le CCFD-Terre Solidaire (Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement-Terre Solidaire) est une ONG (Organisation Non Gouvernementale) française qui a pignon sur rue et fait bouger les choses jusqu'aux plus hautes instances des Nations Unies.

Elle est écoutée et agit. Elle agit contre la faim dans le monde pas seulement en donnant des aides mais surtout en impliquant les victimes de la faim dans l'action pour le développement selon le bon vieux principe : « Si ton voisin a faim, donne lui un poisson à manger. Si demain il a encore faim, apprends-lui à pêcher. ».

Le CCFD-Terre Solidaire agit pour que les gens aidés se prennent en main eux-mêmes chez eux. Changer les mentalités ici afin que les choses changent là-bas constitue la base de son action.

Créée en 1961, elle compte 15 000 bénévoles répartis en 110 équipes locales dans 99 délégations départementales. L'une de ces équipes agit à Freyming-Merlebach et à Betting, en liaison avec une autre à Hombourg-Haut.

A Betting, elle organise chaque année le « Bol de riz » en invitant les participants à une démarche à la fois spirituelle et humanitaire. Spirituelle par le jeûne en se contentant d'un repas très simple. Humanitaire en versant le prix d'un repas normal ou plus si possible au profit de ceux qui

ont faim. Ce frugal repas est précédé d'une invitation à la réflexion sur un sujet majeur concernant la faim et le développement dans le monde.

En 2015 était proposée une réflexion sur les migrations internationales. Sujet brûlant s'il en est ! Pourquoi les gens migrent-ils ? Parce qu'ils ont faim, parce qu'ils sont persécutés, parce qu'ils sont victimes de bouleversements climatiques ou de catastrophes naturelles. La plupart des personnes qui migrent y sont contraintes. Alors que pouvons-nous faire ?

C'est la question à laquelle essaient de répondre très concrètement les membres du CCFD-Terre Solidaire.



Betting au jour le jour

Le phénomène migratoire est un fait et il n'est plus possible de vouloir vivre dans notre petit coin tranquille ! La France compte 5,2 millions d'étrangers alors que 3 millions de Français travaillent et vivent à l'étranger. J'en sais quelque chose pour avoir passé plus de trente ans de ma vie professionnelle à l'étranger. Le Liban à lui tout seul accueille 1,3 millions de réfugiés. C'est comme si la France devait en accueillir 15 millions. Tous ces gens qui fuient leurs conditions de vie insupportables nous interpellent : 500.000 morts en Syrie, 3 millions de Syriens qui ont franchi les frontières, des milliers d'immigrés venus de différents pays en crise où des bandes armées ont pris la place de l'État de droit, des milliers de morts en Méditerranée qui ne sont pas arrivés jusqu'à Lampedusa ou à Malte ou ailleurs. Alors le CCFD-Terre Solidaire lutte contre la mondialisation de l'indifférence et agit sur le terrain à travers ses partenaires ici et là-bas. Pour qu'il y arrive, il a besoin de soutien et de dons.

Alors, ce petit moment de convivialité spirituelle et humanitaire du Vendredi-Saint à Betting constitue un petit geste, une modeste contribution à lutter contre la misère.

Suite aux différentes actions menées avec les jeunes à Hoste, avec les adultes à Freyming, à Hochwald et à Betting, c'est une somme de plus de 5 000 € qui a pu être récoltée.



En quelques mots :

Le CCFD-Terre Solidaire a mis en place en 1976 déjà un programme « Migrants » qui s'appuie sur une soixantaine de partenaires dont la moitié en France pour se consacrer à trois priorités :

- **Donner accès aux droits et à une pleine citoyenneté aux gens là où ils vivent,**
- **Appuyer et encourager les alternatives économiques solidaires et lutter contre les paradis fiscaux et les déséquilibres financiers,**
- **Renforcer les sociétés civiles locales notamment dans les pays du Sud et de l'Est.**

Un court extrait d'un DVD montrait comment le CCFD-Terre Solidaire comprend une approche internationale des migrations. Le film mettait en évidence comment partenaires et bénévoles, avec l'aide de chacun, s'emploient à lutter contre des clichés et des préjugés de toute sorte.

Comme chaque année, l'équipe CCFD-Terre Solidaire de Hombourg-Haut est venue participer à cette soirée en nous proposant des produits du commerce équitable permettant à leurs producteurs de vivre décemment du fruit de leur travail chez eux.

Au nom du CCFD-Terre Solidaire un immense merci à tous les participants, à toutes celles et ceux qui se sont impliqués dans l'organisation de cette réunion. Merci à Monsieur le Maire et à ses collaborateurs pour la mise à disposition et la préparation de la salle. Merci à M. Bernard Hocevar, toujours fidèle, et qui met généreusement son équipement vidéo à notre disposition. Merci pour ceux qui comptent sur nous.

**Pour en savoir plus, consultez le site
www.ccfid-terresolidaire.org**

Raymond Pratt, membre de l'équipe locale du CCFD-Terre Solidaire.

Crécelles

Tradition entretenue. Pendant l'absence de nos cloches parties pour Rome comme le veut la tradition, quelques jeunes, respectueux de nos traditions ancestrales, ont pris à cœur de nous garder connectés avec le temps qui passe.

Merci !



C'est kan le pestacle !?



Le pestacle s'est installé cette année à l'école.

C'est à travers des contes que la troupe a voulu parler du rapport intime qui relie l'être humain à la terre. Les thématiques sur la biodiversité ou encore l'humanisme abordés par ces contes ont enthousiasmé les élèves.

CARRELAGES

Tilly

SPÉCIALISTE BALNEOTHERAPIE
MEUBLES DE SALLES DE BAINS
CHEMINEES - POÊLES EN FAÏENCE
PISCINES

*Depuis 1959,
une équipe de professionnels
à votre service !*

CARRELAGES - SANITAIRE

ZAC de Betting 57800 FREYMING - MERLEBACH

Tél. : 03 87 81 42 51

Betting au jour le jour

Fête des Aînés

Comme chaque année les Aînés de la commune se sont retrouvés le dernier dimanche d'avril au centre socioculturel pour une journée festive.

Cette édition avait une allure particulière avec une dernière participation officielle de notre Archiprêtre Alfred SCHWARTZ. Toujours fidèle à ce rendez-vous depuis de très longues années, notre Archiprêtre a fait valoir son droit à un repos bien mérité. Ses ouailles sont rassurées, il reviendra parmi nous les années suivantes comme invité d'honneur et Bettingeois de cœur.



Merci Monsieur l'Archiprêtre pour toutes ces années passées parmi nous, pour votre oreille attentive, votre engagement au sein de notre communauté.



Le Raquette Club

Tennis de table vs ping-pong

L'explication la plus probable de ce mot composé serait une onomatopée dérivée du son de la balle apparue en 1884, de « ping », bruit du choc de la balle contre la raquette, et « pong », bruit du rebond sur la table.

Le terme « ping-pong », bien que banni de la terminologie officielle, est resté très populaire.

Il est plutôt utilisé pour désigner le jeu de loisir, alors que le terme de tennis de table est plutôt utilisé pour désigner la pratique sportive ; malgré tout, un pratiquant de ce sport, y compris en compétition, s'appelle toujours un « pongiste ».

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'origine du tennis de table n'est pas asiatique mais européenne et il trouve ses origines en Angleterre à la fin du XIX^e siècle et se pratique

avec une balle en caoutchouc ou en liège et des raquettes en couverture de livres...

En 1901, apparaît la 1^{ère} balle en celluloïd suivie en 1902 des 1^{ères} raquettes recouvertes de caoutchouc. Les premiers championnats du monde ont lieu à Londres en 1926 et la Fédération Française de Tennis de Table (FFTT) est créée en mars 1927. En 1951 apparaît le revêtement de caoutchouc mousse qui révolutionne la pratique de cette discipline.

À noter que le tennis de table a été interdit en Union Soviétique entre 1930 et 1950 environ, parce que les autorités pensaient qu'il était dangereux pour les yeux.

Le tennis de table est devenu sport olympique en 1988 à Séoul.



La France compte en 2014 environ 200 000 licenciés contre 10 000 000 pour la Chine. (env. 22 000 000 dans le monde).

Le tennis de table est une activité de loisir très répandue du fait de son faible coût et de sa simplicité. 17 % des familles en France possèdent une table de ping-pong et on estime à plus de trois millions le nombre de pratiquants occasionnels. La pratique en loisir est reconnue pour contribuer à la diminution du stress et améliorer la qualité de vie.

Manifestations

Comme chaque année, le couscous berbère organisé par le RCB a eu lieu le 22 mars 2015 et a fait salle comble.



La choucroute alsacienne organisée par le RCB aura lieu cette année le 18 octobre 2015. Pensez à réserver cette date dans vos agendas.

Pendant les vacances d'été, les entraînements et les matchs continuent.

Quel que soit le niveau, les personnes intéressées par le tennis de table de loisir peuvent se présenter aux entraînements qui ont lieu tous les vendredis à partir de 19h00. Un accueil chaleureux leur sera réservé !

Le comité vous souhaite à toutes et tous de bonnes vacances.

Pongistement vôtre.
Le président,
Dominique COLETTI

Les associations

Le Groupe Vocal

Janvier...

L'ensemble des membres et du comité du Groupe Vocal de Betting se sont retrouvés le dimanche 25 janvier 2015 pour l'assemblée générale au centre socioculturel. Après approbation du bilan financier, le comité a été réélu à l'unanimité.

Président et chef de chœur
Vice-président
2^e vice-président
Secrétaire
Secrétaire adjointe
Trésorière
Trésorière adjointe chargée
des relations publiques
Réviseur de caisse
Assesseurs :

SCHUTTAK Jean-Fred
CHAMPLON Marcel
EBERT Emile
SNIATECK Christine
CAPPELI Maria
KUPPER Yvonne

HENRICH Nathalie
PINK Roger
FRANCK Marie-France
MATHIA Annette
CONTRINO Patricia
NEIS Annie
HUBER Yvonne
CAPPELI Yves
KUPPER Michel,
ULTSCH Georges
MATHIA Edouard
NEIS Edwin



Février...

Fidèle à la tradition le Groupe Vocal a organisé le dimanche 14 février le Carnaval. Une très belle après-midi où masques et déguisements étaient de rigueur. Sur des rythmes carnavalesques, tous les convives se sont bien amusés.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.



Mars...



Le Groupe Vocal est triste d'avoir perdu Monsieur Emile EBERT décédé le 2 mars 2015 suite à une longue maladie.



Avril...

Invité par les Arboriculteurs de Cappel, le Groupe Vocal de Betting a donné son premier apéro-concert de la saison.



Mai...

Le Groupe Vocal de Betting s'est produit le 8 mai lors de la journée festive organisée par la paroisse de Hochwald. Et c'est le dimanche 10 mai que notre Groupe Vocal était plébiscité pour animer le repas à l'occasion de la fête de printemps des Ouvriers Mineurs de Hombourg-Bas. Le mois de mai s'achèvera avec l'excursion dans la vallée du Chajoux.

Pour les inconditionnels de notre repas italien, celui-ci aura lieu le dimanche 12 juillet 2015 dans la grande salle du centre socioculturel de Betting. Pensez à réserver au plus tôt, les places étant limitées, auprès de KUPPER Yvonne au 06 36 06 28 20 ou HENRICH Nathalie au 03 87 81 29 76.

Cet été comme chaque année, Le Groupe Vocal de Betting participera aux animations estivales organisées par la commune.

Nous vous rappelons que les répétitions du Groupe Vocal de Betting ont lieu tous les mercredis soir de 20h à 22h dans la petite salle du centre socioculturel de Betting. Renseignements auprès de notre président Jean-Fred Schuttak au 03 87 04 79 27.

Musicalement vôtre...

Le Président, Jean-Fred SCHUTTAK

Les associations

Les Gymnastes

Eh oui ! Les Gymnastes de Betting fêtent cette année leurs 30 ans d'existence. Les premiers statuts ont été déposés le 11 mars 1985, mais le club existe déjà depuis 1976.

Georgette, Rita, Laurence, Monique, Brigitte, Diane, Soraya, Sada, Danielle sont les prénoms des sympathiques monitrices qui nous ont coachées et encouragées durant toutes ces années. Les différentes présidentes : Chantal, Georgette, Fabienne, Marie-Jeanne, Éliane et leurs comités ont généreusement donné de leur temps pour permettre à notre association de perdurer et de prospérer. Partis d'une séance de gym, nous sommes actuellement à 3 séances très diverses et une séance de yoga.



Nul doute que cet anniversaire sera dignement fêté. Les idées abondent. Originales, classiques, innovantes... et c'est autour d'un bon plat d'asperges au Relais d'Alsace de Porcellette que le comité a tranché. Les détails dans le prochain numéro.

Nous tenons aussi à remercier la municipalité pour son soutien et sa générosité.



*Durant les mois d'été
vous pourrez nous
rejoindre tous les lundis
à 19h30 devant le centre
socioculturel pour une
marche d'environ 1h30.*

Notre association, sous la présidence d'Éliane, compte actuellement 37 membres. Nous comptons prochainement nous doter de matériels de gym plus modernes et plus adaptés.

Nous continuons, comme depuis de nombreuses années, à participer aux animations estivales.

Les cours reprendront le lundi 7 septembre dans la grande salle du centre socioculturel, toujours aux mêmes horaires. Deux séances découvertes pour les nouveaux.

Lundi Gym douce à 18 h Gym tonique à 19 h
jeudi Gym rythmée à 19 h Yoga à 20 h

Tout le comité vous souhaite de belles vacances.

Le Syndicat Arboricole et Horticole

L'année 2015 a démarré sur les chapeaux de roues par notre traditionnelle journée « **moules-frites** » et, comme à l'habitude, la salle était comble.

S'en est suivi le « **repas du comité** » qui a été l'occasion de la mise au point des différentes manifestations et sorties.

Une nouveauté a été la sortie « **asperges** » qui a été un franc succès. Pour preuve, nous avons été obligés d'affréter un second bus tant la demande était importante.

Les participants ont tous été enchantés et se sont inscrits pour notre sortie « **cochonnilles** » dont la date reste à définir.



La sécurisation de la manifestation par l'interdiction de traverser le village, la mise en place d'une signalisation appropriée et la parfaite organisation par l'ensemble du comité des Arboriculteurs ont contribué au bon déroulement de cette « Méga Brocante » qui a vu plus de 200 exposants étaler leur marchandise dans les rues autour du centre socioculturel.

Dame nature étant de la partie, ce sont 10 000 visiteurs qui sont venus chiner et très peu sont repartis les mains vides.

Un grand merci, aux patrouilles de la Gendarmerie qui ont été d'un professionnalisme exemplaire et aux membres du comité des Arboriculteurs.



Nombre de chalands ont, d'ores et déjà, réservé le 3^e dimanche de Mai 2016, date de notre prochaine brocante annuelle.

Les associations

L'A.S.B., mystère et suspense



A l'heure où cet article est transmis en mairie, le suspense reste entier. D'aucuns diront même qu'il est proprement insoutenable. La question est simple: la A bettingeaise a-t-elle remporté son dernier match de championnat ? Dans l'affirmative, est-elle bien l'un des meilleurs seconds parmi les nombreux groupes du District ?

Si la réponse à ces deux interrogations est la même, en somme affirmative, alors le club du Président Thébault vit une nouvelle page de son histoire. Créée il y a 5 ans maintenant, jamais cette association n'avait réussi à accéder en 2^e division. Pourtant, il y a deux ans, bien que premiers de leur groupe et donc, de fait, dans l'ascenseur pour l'étage du dessus, les seniors (qui en ce temps ne pouvaient évoluer qu'au sein d'une seule et même équipe) avaient vu leur billet jeté à la poubelle pour de frustrantes raisons de non-conformité administrative.

Alors, cette fois... c'est la bonne ? Probablement, au moment où vous lirez ces quelques lignes, l'information, délicieuse ou cruelle, vous sera parvenue par un biais quelconque (concert de klaxons, drapeaux aux fenêtres, séance improvisée

de danse au centre de village et autres tapages nocturnes dûment réprimés par un appel au 17,...liste non exhaustive).

Que l'histoire s'achève ou non par un happy end, cette saison aura, à nouveau, réservé son lot d'émotions, comme seul le sport peut vous en faire vivre. Des blessures plus ou moins sérieuses, des coups de bec plus ou moins marqués, des retournements de situation à vous secouer les entrailles, des filets qui vibrent, des yeux qui pétillent, des rires qui s'entrechoquent..., la vie en somme ! Si cette saison 2014-2015 se sera conclue sur une note forte en émotions pour la A, elle aura aussi été celle durant laquelle l'équipe B aura pris ses marques en 4^e division, elle qui n'avait jusqu'alors qu'une seule année d'existence au compteur. Avec son savant mélange d'anciens et de jeunes, d'expérience et d'insouciance, elle aura peaufiné ses apprentissages.

À quelques journées de la fin, elle pouvait même nourrir des rêves d'accession. Malheureusement, sa jeunesse dans le jeu, son immaturité à quelques moments clefs, au-delà des états civils qui la composent, lui ont joué de bien mauvais tours. Néanmoins, tous les espoirs sont permis pour la nouvelle aventure qui s'ouvrira d'ici quelques semaines. Cette B n'a décidément pas terminé de grandir et elle demeure, envers et contre tout, diablement enthousiasmante.

Dans ce bref tour d'horizon aux aurores de l'été, n'oublions pas d'évoquer la participation de l'A.S. Betting lors d'une séance de périscolaire organisée à l'école primaire de Guenviller. En effet, le 15 mai dernier, à la demande de la municipalité, des représentants du club avaient, une heure durant, initié des enfants ravis

aux joies du football. Filles et garçons, qu'ils aient déjà tapé dans un ballon ou non, purent profiter d'un soleil radieux pour apprendre les subtilités d'un contrôle précis, d'une passe dans les pieds de son partenaire, d'une tête effectuée sans se faire mal au nez, tout cela avant de batailler lors d'un palpitant match dont l'intensité n'avait rien à envier à une finale de Ligue des Champions. Gageons justement que ces champion(ne)s en herbe entendront aiguïser un peu plus leur intérêt naissant pour ce noble sport. En tout cas, se construire dans la durée en comptant sur la participation des plus jeunes, voilà bien l'un des objectifs majeurs que l'A.S.B. ne cesse de cultiver. Preuve en est le jumelage récemment acté avec les dirigeants de la S.S.S.H. (Société Sportive de Seingbouse-Henriville).

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le Président Jean Thébault au 06 25 34 63 68.

 **A.s. Betting**



Aujourd'hui et bien moins que demain, si vous souhaitez vous investir dans ce club ou simplement nous apporter votre précieux soutien, ou encore si vous avez envie de prendre part à notre traditionnel repas estival qui aura lieu le dimanche 5 juillet prochain au centre socioculturel, une chose, une seule : foncez !

La Société des Ouvriers et Mineurs

Sainte Barbe 2014

C'est le dimanche 7 décembre dernier que les membres ont fêté leur patronne Sainte Barbe.

Au cours de ce banquet, ont été mis à l'honneur ;

- pour leurs noces d'or, les époux WEBER Pierre, SCHUTTAK Jean-Fred et HAMANN Ervin



- M. LEVICKI Roger pour sa médaille du travail « grand or » pour ses 35 années d'activités aux HBL.
- pour leurs 80 ans ; Mme MEYER Huguette et M. LORENTZ Fernand (à son domicile) se sont vus remettre un cadeau avec toutes les félicitations de la Société des Ouvriers et Mineurs.



Les Matériaux
Des projets pour la vie !

Zone Artisanale
57800 BETTING

Tél. : 03 87 00 45 30

- Des conseils de professionnels
- Des expositions permanentes
- Vos matériaux livrés
- Des gammes étendues
- Devis gratuits et personnalisés

Les associations

Assemblée générale 2015



Le mardi 3 mars, les membres ont tenu leur assemblée générale ordinaire.

Après l'ouverture de la séance, le président fit observer un moment de recueillement à la mémoire des membres qui nous ont quittés en 2014 avec une pensée toute particulière pour Messieurs METZ Léon décédé à l'âge de 76 ans, et CHAMPLON Pierre décédé à l'âge de 85 ans.

Les membres présents ont approuvé le rapport moral lu par le secrétaire et le rapport financier présenté par le trésorier et ont donné quitus.

Cette assemblée a été suivie d'une assemblée extraordinaire où il a été décidé à l'unanimité que les cotisations annuelles seront de 15 euros à partir de l'exercice 2015 et que les prestations restent inchangées. Actuellement, la société compte 91 membres.



Marché de Noël à Ribeauvillé

C'était le samedi 13 décembre 2014 qu'a eu lieu notre sortie au marché de Noël à Ribeauvillé. Le matin, tout le groupe a pu visiter le musée et l'atelier de fabrication artisanale des différentes sortes de pains d'épices de la maison LIPS à Gertwiller, où le patron nous a fait déguster différentes sortes préparées selon d'anciennes recettes gardées jalousement secrètes depuis plus de deux siècles dans cette entreprise labellisée « Entreprise du Patrimoine Vivant ».

L'après-midi était libre à Ribeauvillé et au marché de Noël médiéval avec de nombreuses animations de rues.

Ce fut une journée agréable et bien remplie en prélude des fêtes de Noël.

En divers, il a été rappelé que notre Société des Ouvriers et Mineurs a participé avec drapeau à diverses manifestations :

- Commémoration des victimes des catastrophes de Sainte Fontaine des années 1919, 1959 et 1961, de la catastrophe du Puits Reumaux du 26 mars 1925, à la Cité Hochwald et de toutes les victimes de la mine du Bassin Houiller à Ham Sous Varsberg.
- 65^e Anniversaire de la Fédération des Mineurs et Sidérurgistes de France, de Sarre et du Luxembourg à Petit-Ebersviller.
- Des fêtes organisées par les associations de Hombourg-Bas et de Farébersviller.

Ces diverses participations montrent bien l'esprit associatif de notre Société au sein de la corporation minière et permettent de mettre le village de BETTING à l'honneur.

Le nouveau comité

Le nouveau comité se compose comme suit :

Présidents d'honneur	Fernand LORENTZ Pierre WEBER André HILT Roland RAUSCH Gaston SCHNEIDER Roger LEVICKI Joseph HAMAN Raymond PRATT Léon FLAUSS René CLAUDE Michel KUPPER, Hugues GUIDA Bernard BEHRENS Bernard FLAUSSE Bernard ZIELEZINSKI Yves CAPPELLI, Antoine KRALJ Horst LEIBFRIED, André DINTINGER Jean Marie EHRLICH
Président actif	
Vice-président	
Secrétaire	
Secrétaire-adjoint	
Trésorier	
Trésorier-adjoint	
Assesseeurs	
Porte-drapeau	André DINTINGER Michel KUPPER Bernard BEHRENS
Réviseurs de caisse pour l'exercice 2015	Lucien SCHAMBIL et Ervin HAMANN

En clôturant cette assemblée, le président a tenu à remercier toutes les personnes qui ont œuvré toute l'année 2014 pour que les fêtes et les manifestations organisées par la Société soient une réussite, tout en rappelant qu'une plus forte mobilisation des membres est à souhaiter à l'avenir.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

Le Président, Gaston SCHNEIDER

*Glück
Auf !*



Repas Lorrain 2015

Le dimanche 12 avril, fut la 12^e édition de ce repas avec le traditionnel pot-au-feu servi en costume folklorique lorrain par les membres de la société. Comme par le passé cette fête a connu, à nouveau avec JACKY MELODY, un remarquable succès.

Animations estivales

Mercredi 5 août 2015 se déroulera un bingo l'après-midi au socioculturel dans la petite salle.

Sont concernés les jeunes de 7 à 12 ans.

Dates à retenir en 2015

- | | |
|-------------------------|--|
| ● Dimanche 28 juin | Sortie annuelle en bus à RODEMACK, fête médiévale au village |
| ● Dimanche 20 septembre | Fête de la bière et de la saucisse au centre socioculturel |
| ● Dimanche 6 décembre | Banquet de la Sainte Barbe |
| ● Samedi 12 décembre | Sortie en bus au Marché de Noël à Speyer |



Saint Nicolas en visite

Un peu inquiets, les écoliers de l'école élémentaire ont accueilli Saint Nicolas en chansons.

Le Saint Patron n'a, bien sûr, pas manqué de distribuer ses friandises aux enfants souvent intimidés. En retour... de beaux dessins et de jolies promesses.

Carnaval

Maternelle et primaire étaient au rendez-vous pour le traditionnel Carnaval des écoles. Déguisés, maquillés, fiers d'exhiber leurs déguisements, ce fut un très beau défilé de costumes colorés et originaux, qui a enchanté petits et grands.



La chasse aux chocolats est de retour !

Il était de retour !! Coquin et malin, il est passé sans se faire voir, sans se faire prendre !! Mais qui ???
Le Lapin de Pâques !!

Et pour pimenter sa distribution, il n'a pas manqué d'originalité pour cacher ses chocolats (sacs à patins, bacs à ballons...)
Tous ont été trouvés... et croqués !



C'est le Printemps !



Les élèves de la maternelle ont profité d'une sortie au mois de mai pour aller à la rencontre du printemps.

La météo, clémente, leur a permis d'observer, d'écouter et de prêter attention à tous les signes du printemps...
bourgeons, fleurs, nids, papillons...



Regroupement scolaire et périscolaire

La rupture tant redoutée depuis des années sera effective à la rentrée prochaine.

Le nombre d'enfants en baisse constante depuis des années a atteint le seuil toléré par notre Académie et la perte d'un poste sera effective pour la rentrée prochaine.

Deux solutions s'offraient à nous, faire une classe unique, 23 élèves dans une même classe avec 5 niveaux différents ou trouver un partenaire pour façonner ensemble un regroupement scolaire intelligent.

La commune de Béning-Les-Saint-Avoid dont je remercie au passage les parents d'élèves, la municipalité et Madame le Maire, ont bien voulu soutenir ce projet commun pour le bien de tous nos enfants scolarisés.

Un échange d'élèves sera opérationnel pour la rentrée prochaine. Le CP de Béning viendra à Betting alors que les CE2, CM1 et CM2 se rendront à Béning.

La ventilation des élèves sera la suivante :

- CP (Béning + Betting) + CE1 de Betting
 - › à Betting
 - › soit 22 élèves
- CE1 (de Béning) + CE2 (Béning + Betting)
 - › à Béning
 - › soit 23 élèves
- CM1 + CM2 (Béning + Betting)
 - › à Béning
 - › soit 20 élèves



AUG *Distribution*

FOURNITURES POUR BOULANGERIES & PÂTISSERIES

24, rue Nationale
57800 BETTING

☎ 03 87 04 78 15



Le transport matin, midi et soir sera assuré par le Conseil Général.

Cette année, déjà, par manque d'enfants, les repas de midi se prenaient à Béning. Il en sera de même à la rentrée prochaine.

Le périscolaire sera maintenu dans les écoles respectives. Il sera sans doute réadapté à la demande de quelques parents.

Je profite là encore pour remercier Annette, Adrienne et Adrien, sans oublier les bénévoles qui ont pris beaucoup de leur temps pour animer gracieusement des ateliers de grande qualité.

Il suffit de se tourner vers les pages Facebook pour y découvrir les nombreuses photos des activités et créations de nos enfants :

 **Asbh betting**



Infos pratiques : carte d'identité

À compter du 1^{er} janvier 2014

La durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de 5 ans pour les cartes d'identité concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- Les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION

Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique.

Elle ne nécessite aucune démarche particulière auprès de votre mairie. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

PIÈCES À FOURNIR

- Carte d'identité
- 2 photos d'identité (35 x 45mm) récentes et identiques, en couleur (ni scannées, ni numérisées)
- Si vous êtes titulaire d'une carte d'identité plastifiée, indiquer les noms, prénoms, dates, lieux de naissance et nationalités de vos parents sinon apporter un acte de naissance de moins de 3 mois.
- 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois : facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe ou portable, avis d'imposition ou de non-imposition, contrat de location, quittance de loyer.
- Si carte d'identité périmée depuis plus de 5 ans : acte de naissance de moins de 3 mois.

Pièces à fournir en cas de perte ou de vol de la carte d'identité

- déclaration de perte établie en mairie ou une déclaration de vol établie au commissariat/gendarmerie
- acte de naissance de moins de 3 mois
- justificatif d'identité comportant une photographie : passeport, permis de conduire ...
- timbre fiscal de 25 €



● Pour les mineurs

- › la présence du mineur est obligatoire lors du dépôt de la demande de carte d'identité
- › acte de naissance de moins de 3 mois
- › carte d'identité du parent qui signe la demande
- › pour les enfants mineurs dont les parents sont divorcés : jugement de divorce.

● Pour les personnes majeures habitant chez des parents ou des tiers

- › attestation de l'hébergeant certifiant de la résidence depuis plus de 3 mois du demandeur
- › copie de la carte d'identité de l'hébergeant
- › 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom de l'hébergeant

● Pour les personnes nées à l'étranger ou dont les parents sont nés à l'étranger

- › justificatif de nationalité française : certificat de nationalité française

● Pour les veuves

- › acte de décès de l'époux ou livret de famille

● Pour les femmes qui conservent le nom marital

- › jugement de divorce

Sites à consulter :

www.interieur.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr

**Deux places de cinéma à gagner
au premier qui aura identifié ce lieu.**

La réponse est à déposer en mairie
sous enveloppe.

Bonne chance !

**La gagnante de la
dernière édition est
Madame Bordonné.**

Le motif se trouvait
sur une maison en
prolongement de la rue
de la Libération.

Vous pourrez le découvrir
lors d'une promenade.



**2 places
de cinéma
à gagner !**

Les nouveaux commerçants

Tout nouveaux,
Tout beaux !

*Nous souhaitons la bienvenue aux
nouveaux commerçants de la commune.*



La pizzeria **Casa Nostra** vous accueille chaleureusement pour vous proposer des pizzas, pâtes fraîches cuisinées, ainsi que des salades et autres spécialités Italiennes.

75d, rue Principale **BETTING**

☎ **03 87 00 64 15**

jD' Coiff



HOMMES - FEMMES - ENFANTS

Josiane et **Dorothée** sont heureuses de vous accueillir dans ce nouveau salon de coiffure du mardi au samedi non stop.

92, rue Principale **BETTING**

☎ **03 87 04 23 66**



LA RUSTICA
PIZZERIA TRADIZIONALE



Ido est un pizzaiolo heureux qui fait rimer la Rustica avec tradition et authenticité. Il vous propose ses pizzas et tartes flambées cuites au feu de bois.

41, rue Principale **BETTING**

☎ **03 87 04 42 74**

Déchets ménagers et assimilés

COLLECTE MULTIFLUX

Chaque lundi



CONTENEURS À VERRE

Rue de l'École et rue de la Croix

Rappel : les bouchons, capsules et couvercles doivent être retirés.



COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Le troisième mercredi des mois impairs

(janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre)

OBJETS ENCOMBRANTS ACCEPTÉS :

- **Le mobilier :** tables, canapés, sommiers, armoires, fauteuils, bureaux, commodes, lits, etc.
- **Autres objets :** radiateurs, chauffe-eau, vélos, poussettes, moquettes, lavabos, etc.

Le volume des objets encombrants est limité à **3 m³ par adresse**.

DIMENSIONS MAXIMALES DES OBJETS ENCOMBRANTS

Longueur = 2 m / Volume par objet = 1,5 m³
Poids = 100 kg

*Déchèteries de
la Communauté
de Communes de
Freyming-
Merlebach*

BETTING

Route de Betting
03 87 82 16 39

Ouvert
du lundi au samedi
de 9h à 12h
et de 14h à 18h

Fermeture hebdomadaire
le mardi

HENRIVILLE

Parc d'activités
03 87 91 37 68

Ouvert
du mardi au samedi
de 9h à 12h
et de 14h à 18h

Fermeture hebdomadaire
le lundi

HOMBOURG-HAUT

Rue de l'Étang
03 87 81 27 68

Ouvert
du lundi au samedi
de 9h à 12h
et de 14h à 18h

Fermeture hebdomadaire
le jeudi

OBJETS ACCEPTÉS DANS LES 3 DÉCHÈTERIES :



- Verre, vêtements et chaussures usagées, tout venant (canapés, matelas, etc.)
- Bois, gravats, déchets verts, papiers, cartons
- Métaux hors pièces automobiles
- Huiles usagées de moteur et de cuisson
- Pneus déjantés uniquement acceptés à la Déchèterie de Hombourg-Haut
- Déchets d'équipements électriques et électroniques
- Déchets diffus spécifiques : acides, sodes et produits à base de soude, ammoniac, comburants (white spirit, alcool à brûler, eau oxygénée), biocides ménagers, engrais et phytosanitaires ménagers, liquides inflammables conditionnés et solvants, pâteux (peintures, vernis, lasures, colles...), déboucheurs et décapants pour la maison, produits pour cheminées, filtres de voiture usagés
- Déchets d'activités de soins à risque infectieux : seringues, piqûres, aiguilles, compresses et cotons souillés

L'accès à la déchèterie pour les particuliers se fait sur présentation de la carte Sydem'Pass.

L'accès aux véhicules utilitaires légers loués ou empruntés par des particuliers, d'un volume supérieur ou égal à 3 m³, est autorisé sur présentation d'une autorisation délivrée par :

Communauté de Communes de Freyming Merlebach
Service de Valorisation des Déchets Ménagers

2, rue de Savoie 57804 FREYMING-MERLEBACH
Tél. : 03 87 00 21 50

N° vert : 0 800 508 548
www.cc-freyming-merlebach.fr

Hypermarché



Freyming - Merlebach

4, rue des Genêts
ZAC de Betting

www.e-leclerc.com/freyming



**Ouvert du lundi au samedi
de 8h30 à 20h**